

Cobonne le 27-04-2022



CONVOCATION
à l'Assemblée Générale
du 13 mai 2022
à 18 heures

Association des Amis du Vieux Cobonne
Le Village 26400 COBONNE
lesamisduvieuxcobonne@gmail.com

Bonjour à tous,

Nous tiendrons notre assemblée générale de clôture de l'année 2021 le
13 Mai 2022 à 18 heures au local de l'association
et nous serions très heureux de vous y retrouver.

Ordre du jour :

- Présentation des différents rapports : moral, d'activité, financier.
- Élections : Trois membres du conseil d'administration, élus en 2019, doivent statutairement remettre leur mandat en jeu. Il s'agit de Christophe DELCOUR, Christian GENCEL et Franck GENCEL.
NB : Statutairement ces sortants sont rééligibles, mais le Conseil d'Administration peut accueillir jusqu'à 15 membres et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature par courrier postal ou par courriel (lesamisduvieuxcobonne@gmail.com), ou encore au début de l'AG.
- Questions diverses :
 - Fête du 15 août : Est-il encore possible de la réaliser ? Avec quels bras ? Sous quelle forme ? Et sinon, comment équilibrer les comptes de l'association ?
 - Renouvellement humain, d'activités, de fonctionnement, etc... pour pouvoir envisager d'autres activités, de nouvelles animations, un nouvel essor.

Eve Huguenin
Secrétaire

PS : Pensez à prendre votre adhésion 2022

Bulletin d'**adhésion** à
l'Association
des Amis du Vieux Cobonne
pour l'année 2022



Association des Amis du Vieux Cobonne
Le Village 26400 COBONNE
lesamisduvieuxcobonne@gmail.com

Nom & Prénom : _____

Adresse postale : _____

N° de tél. fixe : _____ Portable : _____

Adresse mail : _____

Tarifs : **de** 10 à 49€ : tarif normal / 50€ et plus : membres bienfaiteurs

Procuration pour
l'Assemblée Générale ordinaire
de l'Association
des Amis du Vieux Cobonne
du 13 Mai 2022



Association des Amis du Vieux Cobonne
Le Village 26400 COBONNE
lesamisduvieuxcobonne@gmail.com

Je soussigné(e) : _____

Donne pouvoir à : _____

Pour me représenter à l'assemblée générale susvisée

Fait à : _____

le : _____

Signature

NB. Il est rappelé que selon nos statuts, un mandataire ne peut être porteur que de trois pouvoirs au maximum. Prenez vos dispositions dans ce sens en vérifiant que le mandataire que vous avez choisi est en mesure d'honorer le pouvoir que vous lui avez confié.